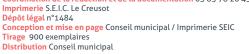


Règles de civilité	Pages 4-5
COMMISSION COMMUNICATION, ASSOCIATIONS, CHEMINS	
Fleurissement et décorations de Noël	Page 6
Les balades vertes	Page 7
COMMISSION ACTIONS SOCIALES	Pages 8-9
COMMISSION TRAVAUX	
Divers travaux réalisés en 2021	Pages 12-13
Cabinet Médical	Pages 14-15
MICRO-CRÈCHE	Pages 18-19
VIE SCOLAIRE	Pages 20 à 23
GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET CANTINE	Pages 24
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Pages 25
VIE ASSOCIATIVE	Pages 28 à 36
VIE DE LA COMMUNE	Pages 38-39
VIE MUNICIPALE	
Retour sur les festivités au Chambon	Pages 40-41
Départs	Page 42
Calendrier des manifestations 2022	Page 43
Budget 2021	Pages 44-45
Calendrier électoral et recensement de la population	Pages 46-47
SALLES COMMUNALES, ÉTAT CIVIL ET INFORMATIONS PRATIQUES	Pages 48 à 50
TRIBUNE LIBRE	Page 51

Ce bulletin a été réalisé par la commission «Communication, Associations et Chemins» du conseil municipal. Nous tenons à remercier les commerçants, artisans et industriels de Marmagne et de la Région qui ont apporté leur soutien financier, ainsi que les associations pour la rédaction d'articles et la fourniture de photographies.

REVUE OFFICIELLE D'INFORMATION MUNICIPALE Coordination de la rédaction et de la documentation 03 85 78 20 45 Imprimerie S.E.I.C. Le Creusot Dépôt légal n°1484





Mairie de Marmagne Le Bourg - 71710 Marmagne

Horaires d'ouverture

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Mardi / Jeudi / Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 Mercredi / Samedi de 8h à 12h

Téléphone: 03 85 78 20 45

Fax: 03 85 78 29 80

Email: mairie@mairie-marmagne.fr













99



MOT DU MAIRE BULLETIN MUNICIPAL 2021

A l'heure où j'écris ces lignes, la 5° vague de la pandémie de la Covid 19 s'installe sur notre territoire. Cette semaine, j'ai dû prendre la difficile décision d'ajourner le repas de nos aînés avec l'avis favorable de la Commission d'Actions Sociales. Je l'ai fait à regret car c'est la deuxième année consécutive que le repas est annulé. C'est un moment important d'échanges, de partage et de convivialité pour nos aînés, pour la commission action sociale et pour moi-même. Nous allons travailler pour trouver une solution alternative.

Lors de cette année 2021, nous avons tout de même pu nous retrouver pour quelques manifestations, cela était très attendu par beaucoup d'entre nous! Nous avons pu mesurer l'importance du lien social. La municipalité y a contribué avec les moyens qui sont les siens.

Dans mon édito de l'année précédente je vous informais de la création d'un cabinet médical sur la commune. Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer que le bâtiment a été construit au cours de cette année et que son activité a débuté dès le début du mois de décembre 2021. Moins d'une année aura été nécessaire pour réaliser le projet.

En ce qui concerne la construction du bâtiment, je dois remercier sincèrement, le cabinet d'architecture AMD, d'une part pour la qualité architecturale du bâtiment qui a par ailleurs été validée par le CAUE (Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), et d'autre part pour le respect des délais et des engagements financiers. Effectivement, le planning a été intégralement respecté malgré les contraintes d'approvisionnement des matériaux, mais l'anticipation mise en œuvre a parfaitement fonctionné. Concernant l'aspect financier, je ne peux que constater le respect intégral du plan de financement prévisionnel puisque le surcoût est de 198 € sur un montant de 479 000 € représentant un dépassement de +0,04%. Pour compléter mon propos, je remercie également toutes les entreprises qui ont participé au chantier et qui ont largement contribué au succès de la construction. Ces entreprises, presque toutes locales, contribuent à l'emploi de nos administrés et des habitants des communes voisines, que j'ai croisés régulièrement sur le chantier.

Je vous invite à découvrir le fonctionnement et l'occupation des locaux en prenant connaissance de l'article dédié dans ce bulletin.

Le City Parc, mis en activité à la fin de l'année 2020, connaît un réel succès et est bien fréquenté par les jeunes et les familles. C'est un plus pour le site du Chambon dont nous souhaitons compléter l'attractivité en y implantant des accessoires destinés aux sportifs et à la remise en forme.

Après la construction du Club du Chambon, de la Micro Crèche, du bâtiment de la Résidence pour personnes âgées « Ages & Vie », du Cabinet médical et des lotissements, durant ces cinq dernières années, l'année 2022 sera principalement axée sur des études :

d'une part pour la construction d'un restaurant scolaire et d'autre part pour un quatrième lotissement.

Le restaurant scolaire est l'équipement de services publics manquant sur notre commune. La cantine scolaire existante dans la salle des fêtes ne répond absolument plus aux normes en vigueur. La mise en place des procédures dues à la pandémie l'a clairement mis en évidence. La commune avait anticipé ce projet en achetant un terrain jouxtant l'école en 2018. Conformément à nos engagements, la construction d'un restaurant scolaire sera au cœur de nos réflexions.

En parallèle, les études pour un 4º lotissement seront lancées. Lors des dix dernières années, nous avons réalisé trois lotissements qui ont accueilli 41 pavillons permettant de stabiliser la démographie de notre commune. Néanmoins, à ce jour, la commune ne dispose plus d'aucun terrain constructible et la demande est toujours présente. Aussi lors d'une présentation en commission, l'ensemble des élus a souhaité procéder aux lancements des différentes études afin de mettre en œuvre une nouvelle opération d'urbanisme. Cette opération sera réalisée entre les nouveaux lotissements et la route départementale 61 de la vallée du Mesvrin.

Ainsi, vous pouvez le constater, la municipalité est au travail et nous œuvrons au quotidien pour le développement économique et démographique afin d'assurer le dynamisme et la meilleure qualité de vie possible à nos administrés.

Nous sommes également aux cotés de nos associations. Nous leur venons en aide financièrement et pour la mise en place de leurs différentes manifestations. La municipalité a également été fédératrice lors de la manifestation du 17 juillet en organisant le 1er Trail du Mesvrin. Il en sera de même en 2022 pour une réédition de cet évènement le 2 juillet.

Par ailleurs, je me félicite du partenariat qui a été mis en place entre l'association du Trait d'Union et la commission d'actions sociales. Des projets d'aménagements sur la thématique de la peinture sont en cours.

Enfin, devant l'incertitude sanitaire à laquelle nous devons une nouvelle fois faire face, je ne peux que vous inciter à vous faire vacciner contre la Covid 19 dans les meilleurs délais.

Je terminerai en remerciant sincèrement les commerçants et artisans partenaires de notre bulletin municipal, qui par leur participation nous permettent d'en équilibrer le budget.

C'est dans ce contexte que je vous adresse mes vœux les plus sincères pour l'année 2022, vous souhaitant le meilleur pour vous et vos proches et surtout PRENEZ SOIN DE VOUS.

Bien à vous

Didier LAUBÉRAT, Maire



CADRE DE VIE

RÈGLES DE CIVILITÉ

POUR LE BIEN VIVRE-ENSEMBLE ET LE RESPECT DE L'AUTRE

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Par arrêté préfectoral, le brûlage des déchets verts est interdit car il génère des émissions de substances toxiques pour l'homme et l'environnement. Tous les déchets verts sont concernés : tontes de pelouse, tailles de haie, élagages, débroussaillages... Ils doivent être déposés à la déchetterie de Marmagne. Seuls quelques professionnels habilités disposent de cette autorisation.



En cas de non respect des règles de brûlage, une amende de 450€ peut être appliquée.

NUISANCES SONORES

RESPECTEZ LE VOISINAGE

Un arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage est en vigueur.



Horaires autorisés:



En semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



ÉLAGAGE

Vous devez obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques et privées afin

de ne gêner ni la circulation des piétons, ni la visibilité des panneaux de signalisation.

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs de réseaux EDF, Télécom et éclairage public.





Les chats errants représentent un réel problème pour les communes où se sont parfois établies de véritables colonies. Ils provoquent des nuisances sonores (bagarres nocturnes et miaulements intempestifs), des nuisances olfactives (marquages urinaires) ; ils causent des dégradations dans les jardins et représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques.

Le code rural à travers l'article L 211-27 fait d'ailleurs obligation aux communes de mener des programmes d'identification et de stérilisation : « les chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics, sur un territoire d'une commune ne peuvent être conduits en fourrière que dans la mesure où le programme d'identification et de stérilisation ne peut être mis en œuvre (JO du 17/04/2014) ».

Dans cette perspective, M. le maire de Marmagne a pris contact avec le refuge SPA situé sur la commune afin d'étudier la mise en place d'un tel projet, déjà en vigueur dans les communes voisines du Creusot et de Mesvres entre autres, avec l'aide de la fondation 30 millions d'amis.

Le refuge SPA de Marmagne quant à lui, est bien décidé à tenir toute sa place dans le dispositif et rappelle tous les propriétaires ou détenteurs d'animaux à leur devoir civique (l'abandon d'un animal domestique est passible d'une peine d'emprisonnement de 2 ans et de 30000 € d'amende).







Le régal des petits et des grands

C'est une charcuterie française de très haute qualité, un «mariage» entre le jambon et le saucisson sec.

Il est parfumé au Marc de Bourgogne, fabriqué selon des méthodes artisanales et affiné à point.

Vous l'apprécierez à l'apéritif (en tranche fine), en hors-d'œuvre, et il enchantera vos raclettes.

Pour toute commande **03 85 80 87 87**

Le Pavé Bourguignon 18 rue des Puddleurs 71200 Le Creusot le.pave.bourguignon@orange.fr



Les membres de la commission se sont retrouvés à 2 reprises en ce printemps 2021, une première fois afin de nettoyer les différents points de fleurissement et une seconde fois pour réaliser les plantations avec cette année la mise en place de plantes vivaces chaque fois que possible. Le parterre situé à proximité du passage à niveau à l'entrée du village a été remodelé. Des plantations, en grande partie de plantes vivaces également, ont été réalisées.



Le bilan des différentes expériences sera dressé afin de préparer le fleurissement 2022.



DÉCORATIONS DE NOËLREMISE EN ÉTAT DES ILLUMINATIONS



Pour faire suite à la restauration du grand panneau réalisée en 2020, les membres de la commission ont cette année restauré 11 décorations candélabre, conformément à notre engagement.

La mise en place de ces éléments nous permettra d'économiser le coût de location supporté les années précédentes. L'investissement nécessaire à la rénovation sera amorti en un an.







ont été retenues au départ de la place de l'église, l'une sur le versant sud de la commune MAR1 de 8,3 km mène aux étangs de Marnay, l'autre sur le versant nord MAR2 de 11,4 km va jusqu'au Rançon, 14 km si détour jusqu'au barrage.

Ces balades sont entièrement balisées, la réalisation et la pose des panneaux en bois avec les panneaux de direction ont été confiées par la CUCM à l'atelier bois de l'Office nationale des forêts. L'entretien

> des sentiers, de la signalétique, et le balisage complémentaire à la peinture jaune sont de la compétence de la commune.



Les brochures détaillées des balades réalisées par l'office du tourisme du Creusot sont disponibles en mairie et téléchargeables sur le site de l'office du tourisme Creusot Montceau.

► Balade verte - MAR2



RANDONNÉE « ENTRE AUTUN - LE CREUSOT »

30° édition!

► Balade verte - MAR1

le 1^{er} mai 2022

Coordonnée par St Symp'Animation, les départs se feront de Saint-Symphorien, pour des circuits en boucle :

• de 6 - 12 - 24 km pour les marcheurs

Ceux-ci emprunteront les chemins de Marmagne, Mesvres, La Chapelle-sous-Uchon, Uchon et Saint-Symphorien-de-Marmagne.

« Entre Autun - Le Creusot » et St Symp'Animation comptent sur votre participation. Belles randonnées 2022!

www.marcheautunlecreusot.org

saintsympanimation@gmail.com 06 38 81 49 89







CADEAU POUR LES NOUVEAU-NÉS

Habituellement, la Commission reçoit les nouveau-nés de l'année pour partager un moment convivial et distribuer un cadeau.

En janvier 2021, les conditions sanitaires ne permettant pas cette réception, il a été décidé de distribuer un livre-photo.

RÉCEPTION DES FUTURS COLLÉGIENS

Vendredi 25 juin, les 10 élèves de CM2 qui rentraient en 6° en septembre ont été reçus à la mairie pour partager un petit déjeuner et recevoir une calculatrice scientifique.





PIQUE-NIQUE AU CHAMBON



Le mardi 29 juin, en collaboration avec l'association le Trait d'Union, la Commission Actions Sociales a convié les aînés de la commune à un pique-nique au Chambon, en guise de retrouvailles après la crise sanitaire et l'annulation du banquet en 2020.





BANQUET ET COLIS DE FIN D'ANNÉE



Cette année, la Commission Actions Sociales avait décidé de proposer un banquet aux aînés de la commune. Il devait avoir lieu le samedi 27 novembre à la salle polyvalente.

Malheureusement, suite à la reprise de la pandémie, cet évènement convivial a dû être annulé au dernier moment. La commission s'est donc réunie au plus vite et a décidé de proposer des colis à tous les aînés.



Agence d'Autun 8 RUE PERNETTE 71400 AUTUN

Tél 03 85 86 52 30 contact@unfiniti.fr

SERVICE INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE POUR LES PROFESSIONNELS



Menuiserie isolante: ALU - BOIS - PVC - ACIER Fenêtre - Porte Fenêtre - Volet Porte d'entrée - Porte de garage

> Extérieur: ALU - BOIS - PVC - ACIER Portail - Clôture - Motorisation Pergola Bioclimatique - Véranda

Stores Int. / ext.:

Store Banne - Store Vénitien Store à Lames Verticales...

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES

NOUVEAUX SERVICES

Maçonnerie Parquet Isolation Installateur conseil















Entreprise de terrassement



LACAGNE Jean-Luc

lacagneil@wanadoo.fr

Terrassement, fosses

Assainissement

Aménagement cours et chemins



28, route de la Croix Blanchot • MARMAGNE • **06 81 29 30 18**







Plombier chauffagiste

chauffage électricité plomberie



7, allée Angélique

71710 Marmagne

Tél./Fax: 09 61 63 28 74 Portable: 06 63 86 99 00



Les travaux de reprise des réseaux d'assainissement et eaux pluviales ont débuté mi-octobre. La première phase concerne la partie basse avec pour objectif de mettre fin aux désagréments subis par les riverains.

Il s'agit d'un chantier pris en charge par la CUCM, qui sera réalisé en 4 phases (une par année).

CIMETIÈRE

L'entreprise GUINOT a réalisé à l'automne un enrobé dans les allées principales, afin de faciliter l'entretien et l'accessibilité.

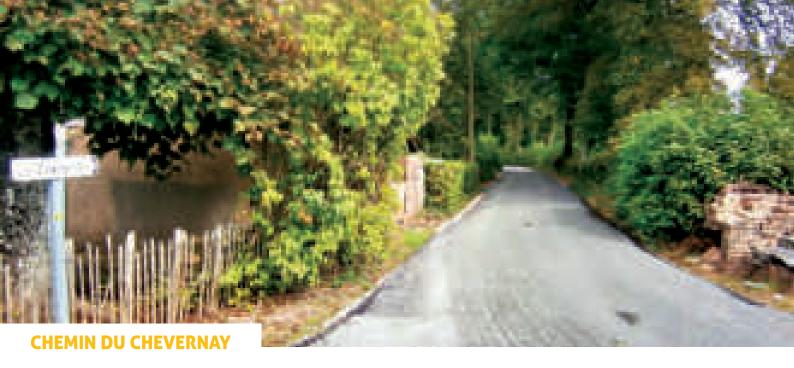
Ce chantier a été cofinancé par la commune et le conseil départemental.





PONT D'AJOUX

Un renforcement du mur de soutènement de la chaussée a été réalisé par la Direction des Routes et des Infrastructures.



Réfection totale de la chaussée du chemin du Chevernay par l'entreprise GUINOT.

Ce chantier a été cofinancé par la commune et la CUCM.

PONT DES MOUILLES

Renforcement du pont du chemin des Mouilles réalisé par l'entreprise SNTPAM.

Ce chantier a été cofinancé par la commune et la CUCM.





STADE

La pelouse du stade a été entièrement renovée au printemps par l'entreprise TERRIER - ALVES, spécialisée dans ce type de travaux.

Ces travaux ont été entièrement financés par la commune.

CHEMIN PIÉTONNIER RELIANT LA RUE DU BEUVRAY À LA RUE DES PRIMEVÈRES

Un enrobé à été déposé par l'entreprise Guinot.

Une partie du chemin transversal longeant le lotissement de la croix Jangoux a été finalisée par la dépose d'un gravier fin.

Ces travaux ont été financés par la commune.





Le bâtiment a été réceptionné fin novembre et dès le 6 décembre les premiers soins ont été prodigués. Les travaux de démolition avaient débuté mi-décembre 2020.

C'est donc en moins d'un an que le chantier a été réalisé.

L'INVESTISSEMENT

- > Le coût de construction du bâtiment est de 479 000 € HT
- > Le coût global de l'opération est de 738 000 € HT.
- Le montant total des subventions est de 378 162 €, représentant 51 % de l'opération.
- Le reste à charge de la commune est financé par un emprunt dont les mensualités seront abondées par les loyers des professionnels de santé.











LE FONCTIONNEMENT

Six cellules sont à la disposition des professionnels de santé :

- Une cellule sera occupée par le Docteur Notteghem, généraliste de la commune de Marmagne.
- Une cellule est destinée à recevoir un médecin du centre départemental de santé. Dans l'hypothèse où un médecin libéral souhaiterait s'implanter dans cette structure, il prendrait la place du médecin du centre départemental de santé.
- Une cellule sera occupée par Cécile Laplante, diététicienne, native et résidente de Marmagne en collaboration avec Caroline Camiolo, psychothérapeute.
- Deux cellules seront occupées par Laura Mermet-Bouvier, podologue, qui exerce depuis plusieurs années au Creusot.
- Une cellule est affectée aux infirmières de notre village, Anne Chagnot et Stéphanie Auclair.



2, avenue de Chambreuil 71 670 LE BREUIL

Tél: 03 85 73 03 30 www.e-leclerc.com

Horaires d'ouverture Hypermarché :

Du lundi au jeudi de 9h à 19h30 vendredi & samedi 9h à 20h



rue de Charleville 71 670 LE BREUIL

Tél: 03 85 73 03 30 www.leclercdrive.fr

Commande: 24h/24 7j/7 Retrait: du lundi au samedi de

9h à 19h15

Ligne Fioul & GNR: 03 85 73 03 38









Boucherie-Charcuterie



Jérôme JACQUESON

Saint-Sernin-du-Bois // Tél. 03 85 55 08 05 Port. 06 10 10 62 71 // Port. 06 20 00 08 18 jerome.jacqueson@laposte.net





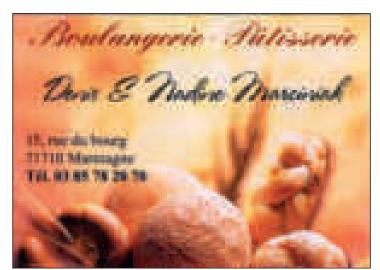








50, rue des Perrelles - 71710 MARMAGNE







Ce début d'année 2021 a encore été bien chaotique et a rendu compliqué les échanges avec nos partenaires extérieurs...

Mais nous avons pris notre revanche en fin d'année : en effet, grâce au partenariat entre l'ARC et le Service Petite Enfance du Creusot, les « grands » de la micro-crèche ont pu participer au **spectacle** « À l'ombre de la main ».

Un beau moment, apprécié par tous, que nous espérons renouveler l'année prochaine! Nous avons également pris le **goûter au Petit parc**...

Une belle expédition avec tous les enfants, petits et grands, donc avec poussettes, glacières, ballons... et musique, bien sûr!







Nous avons également pu organiser notre « Fête de l'été »!

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons ainsi partagé un moment sympathique et festif avec toutes les familles. Ces temps d'échange sont très importants pour renforcer

Ces temps d'échange sont très importants pour renforcer le lien de confiance que nous souhaitons instaurer avec les familles et, si tout va bien, nous devrions nous retrouver pour la fête de Noël...





Nous continuons bien sûr nos **visites à la bibliothèque** où les enfants sont toujours aussi ravis de découvrir de nouveaux livres et d'écouter de belles histoires racontées par les bénévoles de la bibliothèque.

installée juste en face la crèche : un premier contact devrait être pris rapidement !

Merci à elles de nous consacrer ces quelques heures tous les mois!

Nous avons également tous les mois (quand le protocole sanitaire le permet) la visite des enfants du RAM et de leur assistante maternelle; ce temps de partage et d'échange est important pour les enfants comme pour les adultes: il permet de créer un lien entre les enfants qui se retrouveront très certainement à l'école et de partager des activités, des idées, des impressions... Ce dont nous avons tous besoin pour avancer dans notre vie professionnelle.

Et puis bien sûr toujours plein de projets et d'envies :

- nous souhaiterions accueillir sur demi journée quelques petits animaux que les enfants pourraient observer, nourrir, câliner... Premier contact pris avec « Anim'maux »...
- peut être une visite dans une ferme pour voir les petits chevreaux,
- et bien sûr, nous reprendrons, dès que cela sera possible, nos échanges avec l'école maternelle!











POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER CATHERINE :

Tél: 03 85 57 96 09 | Email: mairie.creche@orange.fr



LE MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2021 a de nouveau été entachée par la crise Covid, obligeant nos petits élèves d'élémentaire à porter le masque toute la journée et ce durant de nombreuses semaines. Guidés par les enseignantes et l'ensemble du personnel périscolaire, ils se sont appliqués à respecter scrupuleusement les gestes barrières imposés par le protocole sanitaire. Les enfants ont également dû (re)faire l'école à distance durant les quinze jours de confinement du printemps et durant la fermeture de deux classes au mois de mai pour cause de cas positifs.

Malgré toutes ces contraintes et ces adaptations organisationnelles, enseignantes et élèves ont su garantir la continuité pédagogique. M^{me} Nunes félicite les enseignantes, l'ensemble du personnel communal et les familles pour leur investissement : grâce à l'implication et la réactivité de chacun, les enfants ont pu bénéficier d'un enseignement de qualité tout au long de l'année.

RENTRÉE 2021

Les effectifs de l'école sont en baisse cette année : le déséquilibre n'a pas lieu au niveau des inscriptions et des radiations car 11 élèves ont été accueillis en PS et 10 élèves sont partis en 6ème. La baisse s'explique par le départ de familles ayant plusieurs enfants : l'école totalise 113 élèves à la rentrée 2021, dont 34 en maternelle et 79 en élémentaire :

A PS + 14 MS
7 PS + 9 GS
14 CP + 6 CE1
6 CE1 + 12 CE2
10 CE2 + 10 CM1
6 CM1 + 15 CM2
Mme Annabelle Brochot
Mme Karen Poignant
Mme Céline Commun
Mme Angélique Riffault
Mme Myriam Nunes
Mme Alison Denis

M^{me} Lemaire-Delbarre, titulaire de poste en maternelle, ne peut reprendre sa classe pour des raisons de santé ; c'est M^{me} Gaumet qui la remplace depuis 3 ans.

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

- > M^{me} Annabelle Brochot remplace M^{me} Sonia Gaumet actuellement en congé maternité ; cette dernière devrait être de retour en janvier 2022 (en temps partiel).
- > M. Loïs Doussot remplace M^{me} Nunes en CE2-CM1 chaque vendredi (jour de décharge de direction). Il enseigne sur 4 classes différentes, dans 3 établissements différents : Marmagne (CE2-CM1), Montcenis (CM1-CM2) et Saint-Firmin (CM2 un jour et PS-MS-GS en maternelle un autre jour).
- > M^{me} Audrey Pouly, ATSEM titulaire employée à temps complet dans la classe de PS-MS.
- > M^{me} Nathalie Brié, ATSEM titulaire employée à temps complet dans la classe PS-GS.
- > M^{me} Bernadette Sabat, AESH affectée à temps partiel auprès d'élèves ayant besoin d'un adulte à leurs côtés pour être guidés et aidés à effectuer certaines tâches.

Contraintes sanitaires:

Depuis plusieurs années, les municipalités de Marmagne et de Saint-Symphorien-de-Marmagne s'unissent pour proposer des actions communes aux enfants des deux écoles de la vallée. Or, afin d'éviter le brassage des groupes et de respecter le protocole sanitaire en vigueur, différents projets ont dû être annulés : séances de piscine, rencontre sportive au Collège Centre dans le cadre de la liaison CM2 / 6°, spectacle de Noël... Ce genre d'actions nécessitait la mise en place de bus commun aux deux écoles, ce qui n'était pas envisageable au vu du contexte sanitaire du moment.

- > L'opération « Don de Jouet » dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, a été reconduite pour la deuxième année, en partenariat avec la CUCM, Emmaüs Montceau et Ecosystem. Une collecte de jouets a été effectuée à l'école le mardi 24 novembre 2020 dans le but de donner une seconde vie aux objets d'occasion, dans la démarche écologique « Recycler, c'est protéger ». M^{me} Nunes remercie toutes les familles qui se sont mobilisées pour cette action solidaire.
- > Passage du Père Noël le 18 décembre 2020 : Afin de pallier le manque de spectacle, la mairie de Marmagne a garni de façon plus conséquente la hotte du Père Noël 2020. La distribution des cadeaux s'est déroulée de façon adaptée au protocole sanitaire du moment.



> Projet THÉÂ pour les CP-CE1 durant toute l'année : Après avoir rencontré une véritable auteure, Catherine Verlaguet, les élèves de M^{me} Commun et de M^{me} Riffault ont participé à des ateliers hebdomadaires de théâtre à l'école avec leurs enseignantes et à 5 demi-journées avec une comédienne.

Ils ont vu le spectacle <u>La vie animée de Nina W</u> et ont pu échanger avec les artistes, puis ils ont participé à une demijournée culturelle avec la découverte de l'ARC avant de faire la restitution de leur travail sur scène fin mai.

Ce projet a permis aux élèves de découvrir la pratique théâtrale, de prendre confiance en eux, d'oser s'exprimer et affirmer leurs idées, de fédérer le groupe classe autour d'un projet commun et d'éveiller la curiosité de chacun.



> Sortie au Mémorial Citoyen de Mâcon pour les élèves de CM1- CM2 le 6 mai 2021: La classe a visité ce musée associatif qui rassemble des souvenirs militaires de 1870 à nos jours et conserve la mémoire combattante du Mâconnais et de sa région. Les élèves ont spécialement apprécié les collections authentiques d'objets, d'armes, de costumes, de témoignages écrits... Ils ont surtout retenu la conclusion de ce musée : « Se souvenir pour ne pas oublier » ou « Comment garantir la paix entre les peuples ? ».

Cette sortie faisait écho à l'intervention du Lieutenant Colonel Cotin le 30 avril 2021 à l'école pour la présentation et le rôle du drapeau français sur notre territoire et dans notre vie de citoyen.

- > Sortie au Château de Sully le 31 mai 2021 : Cette sortie au Château de Sully était en lien avec le thème travaillé en classe sur les châteaux, princes & princesses. Les deux classes de maternelle ont effectué 3 activités sur la journée :
- Visite guidée du château: accueillis par la princesse de Sully, les élèves ont appris à faire les révérences dans la cour puis ils ont été guidés dans quelques pièces du château (pièce des chevaliers, chambre de la princesse, salle de bal) au fil de l'histoire contée par la princesse.
- Jeux de pistes :
- pour les PS « Les lutins du jardin» : des lutins étaient cachés dans le potager du château.
- pour les MS/GS « Coco le perroquet » : des pochettes contenant des morceaux de puzzle étaient cachées dans le jardin du château.
- Balade autour du château : activité non guidée. Balade libre à la découverte du potager, de la forêt et des alentours du château. Découverte du lavoir, de la chapelle, des douves...
- > Intervention du CPIE Autun pour les CP-CE1 le le 10 juin 2021 : Journée en lien avec le domaine du vivant : Comment vivent les êtres vivants ensemble ? Comment comprendre la chaine alimentaire ?

La journée « Petites bêtes » s'est déroulée avec deux intervenants du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) sur les bords du Mesvrin, au stade du Chambon, autour de deux ateliers : identification de petites bêtes prélevées en milieux terrestre et aquatique à partir de clés de détermination et construction d'abris à petites bêtes pour les accueillir et les observer à l'école.

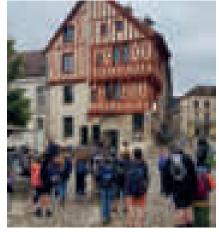






- > Sortie Bibracte pour les CE2-CM1-CM2 le **17 juin 2021** : Les classes de M^{me} Denis et M^{me} Nunes sont parties à Bibracte pour visiter le site archéologique du Mont Beuvray le matin et le musée l'après-midi. Chaque enfant avait choisi son atelier parmi les 3 proposés :
- Forge: observation des outils, des bijoux, des pièces de monnaie, des clés... puis fabrication d'outil avec de la pâte à modeler, en martelant comme les anciens forgerons.
- **Tissage**: découverte d'un métier à tisser, d'amphores, de morceaux de tissus que les archéologues ont retrouvés... puis apprentissage de la technique du tissage avec de la laine.
- Recette perdue : découverte d'un « mets inconnu » grâce aux 5 sens puis démarche d'un archéologue en cherchant les ingrédients qui composaient ce drôle de gâteau à partir de graines dites « référentielles », et savoir si ces ingrédients existaient au temps des Gaulois.
- > Sortie Autun pour les CE2-CM1-CM2 le 24 juin 2021 : Les classes de CE2-CM1-CM2 ont découvert les vestiges de l'Antiquité (mur d'enceinte d'Augustodunum, Temple de Janus, porte d'Arroux et Porte Saint-André, théâtre romain...) puis ont observé la Cathédrale d'Autun, emblème du Moyen-âge, afin de comprendre sa construction, observer son architecture, comprendre les techniques des bâtisseurs, les ornements des artistes...

Les CE2 ont participé à un atelier de sculpture après observation des vitraux de la cathédrale alors que les CM ont participé à un atelier de construction des voûtes.





> Sortie Bibracte pour les CP-CE1 le 1^{er} juillet 2021 pour une journée « Rapaces & Contes de la Nature ». Le matin, les intervenants du Faucon Brionnais à Bibracte ont fait une présentation pédagogique de différents rapaces permettant de découvrir la diversité des espèces et de comprendre leur rôle dans la nature et la chaine alimentaire. L'après-midi, les élèves ont participé à une randonnée contée en forêt sur le thème de la nature, des rapaces et de la biodiversité avec la conteuse Martine Forrer.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES POUR LES CONSEILS D'ÉCOLE DE 2021-2022 :

Titulaires:

- BUFFENOIR Sabine
- BESTEL Thibaut
- BRAGA Anne-Laure
- BAROILLER Pierre-Emmanuel
- LARUE Cindy
- GAVARRO Emmanuelle

Suppléants:

- CHATRY Jérôme
- EVRARD Mathieu
- DURAND Albane
- MAZY Marie
- BORSOI Clément
- KAPAMADJIAN Noémie



Alexia Michel, Nathalie Brié et Audrey Pouly se relaient pour encadrer les 25 enfants inscrits à la garderie. La « pause » dans la crise sanitaire a permis une reprise timide des activités manuelles.

Nouveauté depuis la mi-novembre : à la demande des représentants des parents d'élèves, un **espace « devoirs en autonomie »** est testé et permet aux enfants qui le souhaitent de profiter du temps de garderie pour s'avancer dans l'apprentissage des leçons.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30

> Le service de garderie est proposé aux familles au tarif de 0.0316 € la minute.

CANTINE

La cantine scolaire accueille en moyenne 70 enfants. C'est une équipe renforcée composée de Patricia Fiore, Virginie Bonnardot, Céline Chanlon, Marie Duquenne et Priscillia Develay qui encadre les enfants sur le temps méridien.

Le déroulement de ce temps est toujours impacté par le contexte sanitaire.

Il a fallu investir la totalité de la salle des fêtes afin d'espacer au maximum les enfants et éviter tout brassage entre classe. D'autre part, la salle doit faire l'objet d'une aération suffisante afin de réduire le risque de transmission du SARS-CoV-2. L'acquisition de capteurs de CO2 à la rentrée de septembre permet aux agents de réguler les aérations tout en maintenant un niveau de chaleur satisfaisant.



Nous profitons de cet espace pour saluer le sérieux et les efforts de nos agents pour accomplir leurs tâches dans un contexte sanitaire compliqué. Nous remercions également les enfants qui participent à l'effort collectif depuis près de 2 ans en respectant scrupuleusement les consignes imposées par cette situation sanitaire difficile.



Malgré une année encore bien perturbée par la crise sanitaire, la bibliothèque s'est adaptée au mieux afin de satisfaire les lecteurs.

Les écoles n'ayant pas eu la possibilité de venir à la bibliothèque, nous avons livré des sélections de livres pour chaque classe. Nous allons pouvoir de nouveau les accueillir après les vacances de la Toussaint.

Nous avons continué de recevoir les petits de la Micro-crèche un vendredi par mois. C'est toujours un plaisir de les voir évoluer sur le tapis avec tous ces petits livres cartonnés qu'ils adorent manipuler.

Puis à la fin de la visite, une bibliothécaire leur lit une petite histoire qu'ils écoutent avec attention.





Catalogue en ligne sur : https://bibliotheque-marmagne.fr

Suite à l'instauration de notre catalogue en ligne, il est désormais possible d'explorer le contenu de notre fond, de réserver des documents, voire de bénéficier du « Click & Collect ».

Vous pourrez aussi consulter nos nouveaux achats dans la rubrique « Nouveauté » du catalogue.

Environ 200 livres sont acquis chaque année grâce au budget alloué par la municipalité. À cela s'ajoute des magazines tels que : *Prima*, *Vents du Morvan* et *Esprit d'ici* pour les adultes ; *J'aime lire Max !* et *Images DOC* pour les enfants.





¿VENIN .DUCROT 26, rue Marcel Sembat 71200 LE CREUSOT

FIOUL EXTRA - GAZOLE GAZOLE NON ROUTIER

Tél. 03 85 78 48 48 - Fax 03 85 80 83 12

SERVICE CHAUFFAGE Tél. 03 85 78 65 86

Entretiens - Dépannages - Installations

Si vous avez un projet de travaux d'économie d'énergie, contactez-nous ! Nous pouvons participer au financement.

L'énergie est notre avenir économisons la !

Cave de MARMAGNE Piou

Walter Bournique - Gérant 06 09 26 36 30



Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et

de 14 h 30 à 19 h

61, route du Bois Ruault • 71710 MARMAGNE

03 85 78 30 99





JB Méca et son équipe.

Fabrication et réparation vérins et flexibles hydrauliques

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h à 18h

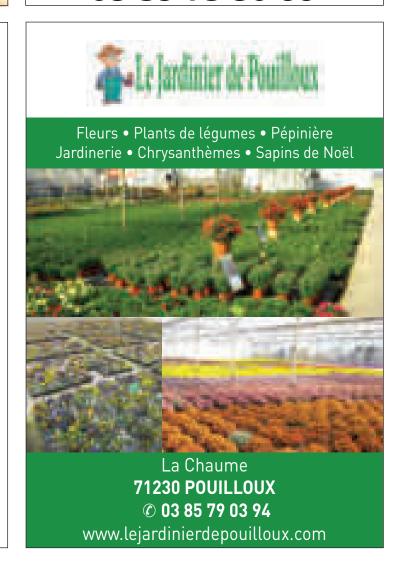
www.materiels-tp-occasions.com

101, route du Morvan Saint-Symphorien-de-Marmagne

Port 06 08 33 15 03

Tél. 03 85 77 19 80 // Fax 09 70 62 59 31

Email: jbmeca@orange.fr





Spécialiste de la découpe pour industrie & particuliers

www.chanfreinage-decplus.fr

Eléments de portail, barrière, clôture, brise vue, obturateur de puits, regards, tôle de chantier, et +

DÉCOUPE LASER maximum 2500 x 6000 millimètres, puissance 12KW **Acier noir** 0.5 mm à 30 mm / **Aluminium** 0.5 à 25 mm / **Inox** 0.5 à 40mm







Pour toute demande, n'hésitez pas à nous consulter :

devis@dec-plus.fr

((<u>)</u>) 03 85 80 71 69



8 Rue du Creusot 71210 Montchanin

Salon Alain — Coiffure Homme —

Place de la fontaine MARMAGNE Tél. 03 85 78 26 12

> Brugniaux Gérard Entrepreneur de travaux forestiers

Abattage, débardage, élagage, travaux sylvicoles, vente de bois de chauffage

Maison Loye // 71710 Marmagne Tél. 03 85 78 24 90 // Port. 06 10 74 16 95



- Charpentiers
- Couvreurs
- Menuisiers
- Zingueurs

Pour tous vos projets en neuf et rénovations depuis 1957!

Un seul numéro :

03 85 54 71 90

71400 ANTULLY

www.segond-desvignes.fr

VIE ASSOCIATIVE



LES AMIS DU MESVRIN

2021 aura été une année au ralenti suite au respect des consignes nécessité par le COVID-19.

RÉTROSPECTIVE 2021

Réalisation de deux déversements

de 350 kg

+ 150 kg de truites Fario.

Assemblée Générale 2021

Le 26 septembre, l'association a tenu son assemblée générale à la salle des sports du Chambon à Marmagne présence de M^{me} Béatrice Barnay représentant la municipalité de Saint-Symphorien-de-Marmagne et M. François Nouveau représentant la municipalité de Marmagne. Les résultats du vote n'ayant pas été validés par la Préfecture, une nouvelle Assemblée Générale devrait être programmée début 2022.

LES ABOYEURS DU MESVRIN



Les contraintes que nous a imposées ce virus nous ont privé de nos manifestations habituelles notamment dans les maisons de retraite.

Les prestations redémarrent lentement, c'est avec plaisir que nous reprenons nos animations pour toutes les occasions, foires artisanales, fêtes de famille, maisons de retraite, etc.

Nous vous donnons rendez-vous au festival d'orgue de barbarie à Montcenis en avril 2022.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente: Marielle Matrat Vice-président: Christian Répy Trésorier: Jean-Claude Matrat Secrétaire: Marielle Matrat Tél: 06 11 64 30 33

Nous vous remercions!

AMBULANCES - V.S.L. - TAXI

Toutes distances 24h/24

N° agrément 52



Tél. 03 85 80 30 93

creusot.ambulances@orange.fr

1159, av. Montvaltin
71200 LE CREUSOT

Fax: 03 85 55 13 21



ASSOCIATION DE L'ÉCOLE PIERRE-GABRIEL BOUDOT

Durant l'année 2021, le contexte sanitaire n'a pas permis à l'Association de l'École de réaliser l'ensemble de ses manifestations, mais elle a cependant pu assurer la vente des sapins en décembre et elle a pu participer au Trail du 17 juillet aux côtés d'autres associations de la commune.

Les bénévoles de l'association espèrent pouvoir mener à bien les actions prévues pour la nouvelle année scolaire :

- Vendredi 12 novembre 2021: Photos individuelles
- Vendredi 3 décembre 2021 : Sapins de Noël
- Vendredi 10 décembre 2021 : Date butoir pour la vente de fromages
- Dimanche 15 mai 2022 : Brocante au stade
- Dimanche 5 juin 2022 : Fête des familles (à la place de la fête de l'école)



Les bénéfices de ces actions aideront à la réalisation de projets au sein de l'école, au profit de tous les enfants, tels que des sorties au cinéma, des spectacles (à l'école, à L'ARC), des projets autour des contes, un séjour en Normandie...

Le 28 septembre 2021 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association de l'École de Marmagne, au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu :

MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION POUR 2021/2022

Président : Jérôme CHATRY | Vice-président : Pierre-Emmanuel BAROILLER | Secrétaire : Myriam NUNES | Secrétaire adjoint : Mathieu EVRARD

Trésorière : Alison DENIS | Trésorier adjoint : Romain CHARLES | Vérificateur aux Comptes : Magdeline LACOUR

Le président de l'Association de l'École remercie les nombreux parents qui se sont portés bénévoles pour cette nouvelle année scolaire et espère que les manifestations à venir permettront de partager tous ensemble des moments conviviaux et constructifs.



COMITÉ DE MARMAGNE

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie et Maroc Tunisie

Le comité a fêté cette année ses 50 ans.

(création le 31 octobre 1971)

» À ce jour, notre effectif est de 25 adhérents et veuves d'adhérents.

Cette année encore, nous sommes restés inactifs en raison des contraintes sanitaires avec des participations en comité restreint aux commémorations patriotiques.

Vendredi 29 octobre 2021, le comité a tenu son assemblée générale, au centre associatif en présence de M. le Maire et de nombreux adhérents, au cours de laquelle a eu lieu la remise des cartes et calendriers 2022 aux participants.

Après beaucoup d'interrogations et d'hésitations **LE BUREAU EST COMPOSÉ AINSI** :

MM. CHABUET François - Roger MARCINIAK et Guy MARCINAK Les porte-drapeaux sont MM. Gérard MICHAUD et Guy CORNOT qui se partagent la tâche.







COMPAGNIE COLBER

Eh oui! Quand la malchance nous prive des planches voilà encore une année blanche... À quand l'heure de la revanche?

Mais que nos yeux sèchent et ne nous empêchent de chanter l'an nouveau comme il se faut!

22 les v'là. Oui, les voilà les douze mois de 2022, Positivons, palsembleu!

Bonne année à tous!



Affilié à la Fédération française de Football et engagé dans les championnats seniors, féminins et jeunes du District de Saône-et-Loire, le Football Club de Marmagne tisse un lien social envers les habitants et leurs enfants et contribue largement à la vie associative de la commune.



La saison 2020/2021, suite au contexte sanitaire, s'est terminée le 18 octobre 2021 sans pouvoir mener le championnat à son terme. Les seniors (encadrés par Yannick Przybyla, Loïc Loiseaux et Johann Michalak) n'ont pu effectuer que 3 matchs de championnat et l'équipe première dans une bonne lancée a accédé au 3º Tour de Coupe de France où elle s'est vue éliminée par FLACE MACON, équipe qui évolue en niveau supérieur.

Le club comptait 120 licences toutes catégories confondues, des U15 jusqu'aux dirigeants, pour la saison 2020/2021. Licenciés venant de toutes les villes et villages alentours, attirés par l'ambiance et l'esprit familial de notre club.

Suite aux conditions du pass sanitaire, cette saison, le club n'a engagé que 2 équipes seniors, 1 équipe féminine et une équipe U18 en entente avec la JSMO. Les seniors sont encadrés par Yannick Przybyla et Johann Michalak, le but étant de maintenir l'équipe A et faire monter l'équipe B au niveau supérieur, tout en faisant tourner l'effectif. Entraînées par David Grebille et Virginie Amorim, les féminines ont été engagées dans le championnat à 8 du district de Saône-et-Loire.





Cette année le FC. MARMAGNE a pu réengager une équipe U18 en championnat à 7. Équipe en entente avec Montchanin, encadrée par Marco Piccirilli, Thierry Chaput. Les entraînements ont lieu le mercredi et le vendredi à Montchanin, de 18H30 à 20H00. Malheureusement les équipes U6/U7, U8/U9 et baby ballon n'ont pas été reconduites, faute de dirigeants pour les encadrer.

Jérôme Bailey est à la présidence depuis 2 saisons, aidé par une vingtaine de dirigeants et autres bénévoles pour assurer les manifestations, indispensables aux finances du club. Manifestations de nouveau impossibles sur cette saison suite à la situation sanitaire, ce qui a affecté comme pour toutes les associations le bilan financier.

L'apport du Club House du Chambon, dans la bonne ambiance entre les différents membres du club, est considérable et permet de tisser des liens plus forts encore.

Au nom de tous les licenciés, le président remercie les généreux et fidèles sponsors, les associations, la Municipalité et ses représentants sans lesquels nous ne pourrions pas pratiquer notre sport et assurer la pérennité du club.

LE BUREAU EST COMPOSÉ DE

Président : Jérôme BAILEY | Vice présidente : Virginie AMORIM | Secrétaire : Céline MOLLEY | Trésorière : Claudie MARGUERON ANDRIOT

Contact: marmagne.fc@lbfc-foot.fr



SAUVEGARDER ET PROMOUVOIR LE PATRIMOINE DE MARMAGNE

L'Association Histoire et Patrimoine a pour but de veiller à ce que le patrimoine de Marmagne soit préservé et entretenu. Celui-ci témoigne de l'histoire de la commune et de la vie des générations passées.

Notre village dispose par ailleurs d'un patrimoine à la fois rural et industriel en lien avec l'histoire exceptionnelle du Creusot : le réseau d'eau monumental alimentant la fontaine porte à ce titre le nom Schneider. La pérennité de ce patrimoine est fondamentale afin que les habitants jeunes ou moins jeunes se l'approprient et le transmettent aux générations futures de Marmagne.

Notre association effectue également des travaux de recherches historiques afin de rédiger des documents en vue de les présenter lors de conférences.

Le 6 octobre 2021, les membres de l'association ont élu un nouveau bureau.



Président : Fabrice MARGUIER | Secrétaire : Odette DURAND Secrétaire adjointe : Marielle MATRAT | Trésorier : Alain DAY

Les membres ainsi que le bureau tiennent à rendre hommage à M. Michel CHANLIAU pour le travail remarquable réalisé depuis 2017. M.CHANLIAU est à ce titre Président d'honneur de l'association.



LES PROJETS PATRIMONIAUX ET DE RECHERCHE

- Remise en états des lavoirs de la commune.
- Réflexion et étude sur la rénovation de la fontaine du bourg.
- Mise en place de signalétiques (bâtiments historiques, les sculptures des oiseaux à coté du Mesvrin).
- Travaux de recherches autour des anciens petits métiers de Marmagne ainsi que sur l'histoire du travail à la carrière.
- Rédaction d'un récit sur la vie d'un ado en période occupée.

LES CONFÉRENCES

- Conférence de Michel CHANLIAU sur les délibérations des conseils municipaux de la révolution à nos jours.
- Conférence de Roland GALESTE sur les fusillés de Visigneux.

Rejoignez-nous!

Notre association est ouverte à toutes et à tous ! Cotisation annuelle : 10€ Brochure du Petit Patrimoine de Marmagne vendue auprès des membres du bureau & au Petit Carbillet : 10€.

Si vous possédez des photos ou documents divers relatant de l'histoire de Marmagne, n'hésitez pas à nous contacter!

ASSOCIATION DES CHASSEURS DE MARMAGNE ET DE SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE



L'association des Chasseurs de Marmagne et Saint-Symphorien-de-Marmagne a participé, à l'initiative de la Fédération des Chasseurs de la Saône-et-Loire, à la 6° édition de « Un Dimanche à la chasse » le 17 octobre 2021. Cette initiative consiste à proposer aux « non-chasseurs » qui le souhaitent de se plonger, pour une matinée au cœur d'une partie de chasse, sur le terrain en toute sécurité. Une dizaine d'invités ont participé à cette manifestation, tous originaires de Marmagne et ses alentours. Après le café de bienvenue et la présentation de l'organisation de cette matinée, chaque invité accompagne un ou plusieurs chasseurs confirmés connaissant bien le territoire, avec le respect des autres usagers des milieux naturels.

Le bilan de cette matinée se déroula autour d'un casse-croûte offert par la Société de Chasse afin de poursuivre les discussions dans un moment de grande convivialité. Les invités ont pu témoigner de l'exercice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique, souhaitant même renouveler cette expérience...

MARMAGNE RAQUETTES LOISIRS

SAISON 2020-2021

Il a été comptabilisé une cinquantaine d'adhérents, dont 17 personnes non-inscrites sur la saison précédente. Le nombre de nouveaux adhérents tennis en fin de saison reste à peu près équivalent à celui relevé sur l'activité badminton en début de saison.





BADMINTON:

Une séance pour adultes exclusivement est programmée en semaine les mercredis de 18h à 20h30. Une seconde séance à destination des familles préférentiellement se tient sur la matinée du dimanche de 10h à 12h où les enfants sont autorisés à jouer.

Nous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit obligatoirement être accompagné par au moins un parent (les adhérents et membres du bureau n'étant pas habilités à assurer seul des missions de surveillance auprès des personnes mineures).

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire, élections à venir, ou diverses manifestations associatives, de futures décisions préfectorales, municipales, pourront conduire à des interruptions temporaires d'activités en salle sur l'année.

LE BUREAU EST COMPOSÉ DE

Président : Jean ALLIOT | Secrétaire général : Aurélien LACAGNE

CONTACTS

Email: j_71_bio@yahoo.fr (Président)
Email: aurelien.lacagne@laposte.net (Secrétaire)

TENNIS:

Deux familles ont pu profiter des tarifs préférentiels faisant partie intégrante du système de cotisation « partielle ». Les statistiques d'inscription sur ce type d'offre sont quasiidentiques à celles recueillies sur la saison précédente.

Il n'y a pas de moniteurs dédiés à l'encadrement des entraînements; l'accès au terrain étant libre (sous réserve d'être à jour de cotisation et de s'inscrire à distance sur le planning en ligne).

COTISATIONS ANNUELLES					
	Tennis seul	Badminton seul	Tennis et Badminton		
individuel	18€	15€	20€		
couple 25€		20€	30€		
famille	35€	25€	40€		

COTISATIONS PARTIELLES					
En cours de saison - Période ponctuelles	15€				
Courte période (3 semaines)	5€				

VIE ASSOCIATIVE



MARMAGNE GYM 71

UNE ASSOCIATION QUI DURE ET PERDURE!

Après 2 années dans un contexte sanitaire particulier, ponctué d'interruption et de cours en visio, c'est avec joie et bonne humeur que les adhérents ont pu se retrouver au gymnase du Chambon!

Les cours adaptés à tous et pour tout niveau, sont animés par 3 animatrices dynamiques et diplômées! Marmagne gym 71 est un endroit où le bien être est associé à la convivialité et à l'effort mesuré de chacun!

TARIF DES ADHÉSIONS

Gym, zumba, ateliers irlandais: 60 € (tous cours confondus)

Ateliers irlandais seuls : 20 € (une 1^{re} fois)

+ 3 euros à chaque atelier





SAISON 2019-2020

> Les cours en visio ont été remarquablement réalisés par les animateurs, les adhérents ont réussi à être assidus.



SAISON 2020-2021

- > Les activités ont repris avec beaucoup d'entrain depuis le 7 septembre 2020, ce sont toujours nos 4 animateurs diplômés, dynamiques et motivés qui cette année encore, ont répondu présent.
- > Nous comptons actuellement déjà plus de 30 adhérents.
- Christine et Gaëlle continuent à nous enrichir de leur savoir en nous proposant des cours de renforcement musculaire indispensable à une bonne santé et hygiène de vie!
- > L'atelier de danses irlandaises reprendra très rapidement avec Delphine.
- Nous vous proposerons des manifestations en 2022, soyez attentifs, nous vous attendrons nombreux!

Jours & Horaires des cours (salles du Chambon)

LUNDI	MARDI	JEUDI	JEUDI	SAMEDI
GAËLLE	CHRISTINE	GAËLLE	GAËLLE	DELPHINE
Gym d'entretien 9h30	Gym tonique 18h30	Gym douce 9h30	Cross training 18h30	Atelier irlandais 13h45

LE BUREAU EST COMPOSÉ DE

Président : Michel LAGRANGE | Vice-présidente : Marielle MATRAT | Trésorière : Evelyne LAGRANGE

Trésorière adjointe : Marie-Dolorès MOURON | Secrétaire : Angélique STAWSKI | Secrétaire adjointe : Cindy LARUE

RENSEIGNEMENTS

Tel: 03 85 78 27 07 (Président) | Tel: 06 77 91 14 12 (Secrétaire) | Email: marmagne.gym.71@gmail.com

LE TRAIT D'UNION ARTS ET LOISIRS

SAISON 2020-2021



Notre association qui a pour vocation de développer le lien social, de favoriser les rencontres et d'organiser des moments de convivialité pour tous a connu une nouvelle saison compliquée et frustrante pour ses adhérents.

Depuis la mi-mars 2020 et jusqu'à cet été toutes nos activités ont du être annulées ou suspendues à l'exception de la gym, Siel Bleu proposant à ceux qui le souhaitaient des cours en « distanciel ».

Les seuls moments festifs que nous avons pu offrir à nos adhérents ont eu lieu en juin :

• Une **dégustation de retrouvailles** offerte chez lui par notre animateur pour les « œnologues ».



• Le **pique-nique** organisé en partenariat avec la Municipalité.



Cependant, des signaux positifs et encourageants nous incitent à l'optimisme :

- La tenue de notre AG devant une assistance nombreuse dans une ambiance conviviale (les adhérents sont revenus)
- La reprise progressive de la fréquentation de l'ensemble de nos ateliers traditionnels :
- La gym le mercredi matin.
- La vannerie chaque mardi.
- L'œnologie le 1er mercredi du mois.
- Les après-midi récréatifs, avec une fréquence désormais bimensuelle, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois.
- La permanence informatique destinée à apporter de l'aide et des conseils à tous ceux qui le souhaitent a repris le jeudi après-midi à la salle des associations.
- La création d'un nouvel atelier consacré aux arts plastiques avec pour premier objectif la réalisation d'une décoration artistique murale pour la grande salle des associations.
- La reprise de notre **sortie annuelle** et de notre traditionnel **marché artisanal et gourmand** de novembre.



Merci à tous les bénévoles, à tous ceux qui contribuent à faire vivre l'association et à la Municipalité qui nous apporte son soutien matériel et financier.

Si vous êtes intéressés par nos activités, **rejoignez-nous ; vous serez les bienvenus !** Pour en savoir plus ou pour prendre contact, consultez notre page Facebook et notre site internet :

http://www.letraitdunionartsetloisirs-marmagne.fr/

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES CHASSEURS DE VISIGNEUX

L'amicale des chasseurs de « Visigneux » est une association loi 1901 dont le siège social est situé dans la cabane implantée au bord de l'étang. Elle est constituée de membres dont un président « Loulou » GARNIER.

L'activité des chasseurs se pratique par alternance une fois le samedi et une fois le dimanche, sur un territoire de 465,88 hectares, comprenant bois, prés, friches, et étangs. Ces surfaces se répartissent sur les communes de Marmagne, Le Creusot, Saint-Sernin-du-Bois et Antully.

Le gibier est constitué de sangliers, renards, chevreuils, canards, lièvres, pigeons et bécasses. Des quotas pour le grand gibier (sanglier-chevreuil) sont attribués par la Fédération Départementale des chasseurs chaque année. Des bracelets doivent être placés sur l'animal tué sur place avant son enlèvement.



La sécurité des chasseurs étant permanente, avant chaque sortie le Président ou son représentant rappelle les consignes de sécurité. Des panneaux sont placés à l'entrée des enceintes chassées de manière à aviser le public.

Un repas pris en commune après chaque battue a lieu à la cabane de chasse vers l'étang. Et chaque année, un banquet rassemble à la salle des fêtes de Marmagne les propriétaires de bois, terres ainsi que chasseurs, afin d'échanger des problèmes rencontrés par les uns et les autres au cours de l'année.

En 2022, le banquet aura lieu le samedi 2 avril à la salle des fêtes de Marmagne.



BIO-ÉNERGÉTICIENNE TAO et AROMATHÉRAPHIE NATUROPATHE AYURVEDA Développement Personnel Natacha SAINT-CRICQ sur RDV au 06 99 70 92 17 1 Les Cotins MARMAGNE www.natacha-saint-cricq.fr

A place de la Plina PUPIO Mentinagem cur 1779 is 1441 pri jan 1881 n. 339 r Restaurant, Pizzeria



PAYSAGISTE Mickaël LACOUR Élagage Bêchage Visigneux 71710 MARMAGNE Tonte Tél. 03 85 78 24 55 Entretien Port. 06 78 62 74 73 Taille Labourage Plantation Débroussaillage Création

Déneigement

HORLOGES PLAIRE S.A.S.

Campanistes

CLOCHES - HORLOGES BEFFROIS PARATONNERRES





729, route du Mesvrin 71710 St-Symphorien-de-Marmagne Tél. 03 85 78 23 56

Fax 03 85 78 21 43 Email: horlogesplaire@aol.com site: www.horlogesplaire.fr

Agences: Sérézin du Rhône - Sisteron - Dijon - Clermont-Ferrand

CHAUDRONNERIE - SERRURERIE Robert TESTARD

971 Route du Morvan -71710 Saint-Symphorien-de-Marmagne

03 85 55 26 78 - 06 60 78 47 30

www.serrurier-testard-robert.fr/ robert.testard0429@orange.fr





Toujours là pour moi.

AGENCE DE LE CREUSOT

45 RUE MARECHAL FOCH

 $09\ 74\ 50\ 32\ 27\ \text{(prix d'un appel local à partir d'un fixe)}$ de 8 h à 18 h et le samedi matin

LE BON NUMERO pour tout demander et déclarer

09 74 75 02 72



BAR - ÉPICERIE - PRESSE - JEUX À GRATTER

Le Petit Carbillet a rouvert ses portes depuis cet été! Daniel Boitier a laissé ses clefs à Anton Iliev et sa compagne Mariana, tous deux d'origine bulgares.

Anton est arrivé en France sept années auparavant pour trouver du travail et c'est au pays Basque, plus précisément à Saint-Jean-de-Luz qu'il a posé ses bagages. Il travaillait en tant qu'agent de sécurité dans un grand restaurant-bar et y assurait également parfois le service.

Mais l'envie de gérer sa propre affaire lui trottait constamment dans la tête. C'est donc en regardant régulièrement les petites annonces de cession de fonds de commerce qu'il est tombé sur la vente du Petit Carbillet à Marmagne.

Après quelques contacts, Anton et Mariana firent donc le déplacement en Saône-et-Loire, et s'installèrent, à Neuvy- Grandchamp le temps des procédures puis enfin dans l'appartement situé à l'étage de l'épicerie.

Après quelques mois d'activité, quel est son ressenti?

« Je trouve que Marmagne est un joli petit village très tranquille, les habitants et clients sont agréables et je ne regrette pas mon choix. J'ai la volonté de rester en France pour la qualité de vie.»

Quels sont les services proposés?

« Je propose aujourd'hui une section Presse, un espace épicerie où l'on retrouve les produits de première nécessité mais aussi du fromage, de la charcuterie, des fruits et légumes et enfin le bar.



Comment se passe le développement économique de l'épicerie ?

« J'ai tout d'abord dû effectuer des formations pour gérer l'établissement, autant sur la partie bar que sur la partie presse. La dernière que j'ai suivie est celle de la Française des Jeux pour proposer aujourd'hui la vente de tickets FDJ ce qui apporte un grand plus aux services proposés! L'activité se passe globalement bien mais je reconnais subir une baisse de fréquentation depuis cet été malgré les plages d'ouverture très larges. Le matin, j'accepte volontiers que des clients puissent passer boire un café ou un thé avec leur croissant acheté à la boulangerie du village, il ne faut pas hésiter!

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS
16 Rue Du Bourg
71710 Marmagne
Tél.: 03 85 80 37 56

HORAIRES D'OUVERTURE Lundi au jeudi : 6H30 - 19H Vendredi au dimanche : 6H30 - 20H Fermé Le Lundi après-midi MODES DE PAIEMENT Espèces Carte Bleue à partir de 3€

À LA CARTE! QUELQUES TARIFS

> *Café*: 1,25€

> Grand café: 2,50€

> Thé: 2,50€

> Coca, Perrier, Orangina: 3,00€

> Jus d'orange : 2,50€
 > Bière demi : 2,50€
 > Vin blanc, rosé : 1,20€
 > Vin rouge Mâcon : 2,00€
 > Sirop : 1,20€ à 1,50€







VISIGNEUX

Les habitants du hameau se sont retrouvés très nombreux en cette occasion.





AU CHAMBON

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EALC (Entente d'Athlétisme Le Creusot), il a été décidé de mettre en place un trail le 17 juillet 2021. Il s'agissait d'une première sur la commune. Le parcours proposé était d'une longueur de 15 km pour un dénivelé positif de 650 mètres. Le parcours empruntait principalement des chemins situés sur les communes de Marmagne et de Saint-Symphorien-de-Marmagne.

Une **épreuve** « **juniors** » et une **course découverte** pour les enfants se sont également déroulées.

En parallèle, le club de rugby du Creusot a installé la **structure amovible de la fédération de rugby** afin de proposer une initiation aux jeunes de la région qui a été très bien suivie et appréciée des jeunes présents.

Cinq associations de la commune, l'association des écoles, le FCM, Le Trait D'union, Marmagne Raquette Loisirs et l'association des chasseurs de Marmagne avaient répondu favorablement à la sollicitation de la municipalité afin d'animer cette journée.









C'est donc un concours de pétanque et un repas champêtre qui ont été organisés, accompagnés d'une buvette et d'une fabrication de crêpes.

Tout cela a permis de maintenir une animation dès la fin de matinée et jusqu'à une heure avancée en soirée.

Afin de réaliser le bilan de cette journée, nous avons rencontré L'EALC puis les associations de la commune impliquées. Cette première expérience en sortie de période de confinement a été appréciée par tous, d'autant que la météo a été favorable et que le public a répondu présent tout au long de la journée.

Fort de ce succès, L'EALC nous a proposé de renouveler l'expérience. Un Trail encore plus étoffé que celui de cette année se déroulera le 2 juillet 2022.

La date est figée du fait que le trail est inscrit à la fédération et au calendrier de celle-ci.



Dans cette perspective, une rencontre a eu lieu avec les associations désirant participer à cette journée afin d'en préparer le déroulement. D'autres rencontres suivront début 2022 afin d'en finaliser l'organisation.



La municipalité tient à remercier sincèrement tous ceux et celles qui se sont impliqués pour faire de cette journée une belle réussite, car il faut le souligner, nous avions peu de temps pour tout mettre en place et réussir ce challenge.

VIE MUNICIPALE

DÉPARTS

JEANNINE BROCHOT

Le 30 août, Jeannine Brochot, agent d'entretien à l'école et à la cantine a fait valoir ses droits à la retraite. Tous les enfants du village connaissent Jeannine car elle les a aidés à un moment ou à autre au cours de sa carrière.

Nous avons réunis autour d'elle l'ensemble des collègues avec lesquels elle a travaillé au cours de sa longue carrière à la commune pour partager un pot de départ. Nous lui adressons tous nos remerciements et nous lui souhaitons une très belle et longue retraite.





ELODIE GRITTI

Elodie Gritti, secrétaire à la Mairie de Marmagne depuis 5 ans et demi a quitté son poste le 26 novembre dernier. Son conjoint s'est vu proposer une opportunité professionnelle dans le Sud de la France et naturellement elle a souhaité le suivre dans cette nouvelle aventure.

Nous regretterons ses qualités tant professionnelles que personnelles et nous lui adressons ainsi qu'à sa famille tous nos vœux de réussite et de bonheur.



S M P P

Plâtrerie ■ Peinture ■ Façades

Tél. 03 85 78 11 38

Email: contact@s-m-p-p.fr

SARL S.M.P.P.

Z.I. Henri Paul Schneider

Rue François Bourdon ■ 71210 MONTCHANIN

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS ULTÉRIEURES

FÉVRIER

Salle des Fêtes Samedi 5 février 2022 Loto «Football Club de Marmagne FCM» **AVRIL** Samedi 2 avril 2022 Repas des chasseurs «Amicale de Visigneux» Salle des Fêtes MAI **Brocante** «Association de l'École» Stade du Chambon Dimanche 15 mai 2022 JUIN Stade du Chambon Samedi 11 juin 2022 Tournoi «Football Club de Marmagne FCM» JUILLET Pétanque «Football Club de Marmagne FCM» Stade du Chambon 1er week-end de septembre Fête du village et trail du Mesvrin Stade du Chambon Samedi 2 juillet 2022 **NOVEMBRE** Salle des Fêtes Samedi 26 novembre 2022 Loto «Football Club de Marmagne FCM» DÉCEMBRE Vendredi 9 décembre 2022 Fête des sapins de l'école

VIE MUNICIPALE

LE BUDGET 2021

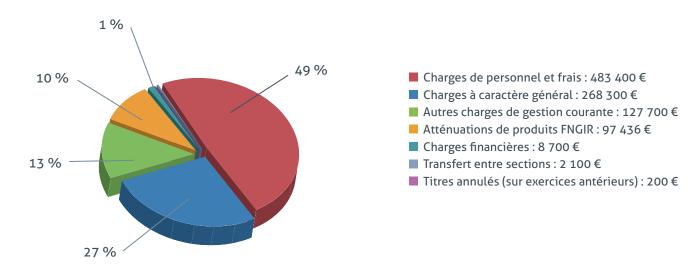
Le budget a été adopté lors du conseil municipal du 15 avril 2021. Les recettes et dépenses de la commune s'équilibrent à hauteur de 1 177 733 € pour le budget fonctionnement et à hauteur de 636 482 € pour le budget investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT REGROUPE :

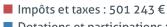
- Toutes les dépenses nécessaires à la vie de la collectivité au quotidien et il comprend : Charges à caractère général, de personnel, d'entretien des bâtiments, du matériel, de gestion courante, intérêts d'emprunts, etc.
- Toutes les recettes perçues par la commune : Impôts et taxes, dotations de l'état, produits et services, excédent de l'année précédente.

FONCTIONNEMENT					
Dépenses		Recettes			
Dépenses 2021	987 836 €	Recettes 2021	1 029 644 €		
Autofinancement 2021	189 897 €	Excédent 2020 reporté	148 089 €		
Total	1 177 733 €	Total	1 177 733 €		

> Répartition dépenses de fonctionnement



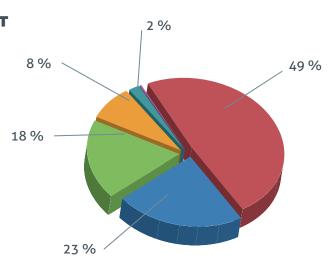
> Répartition recettes de fonctionnement



Dotations et participations : 233 502 €
 Facturation des services : 186 300 €

■ Autres produits de gestion courante : 85 716 €

Atténuation de charges : 20 500 €Produits exceptionnels : 2 380 €



LA SECTION D'INVESTISSEMENT REGROUPE :

- En dépenses : les travaux concernant les nouveaux équipements, les acquisitions, les études, le remboursement du capital des emprunts, le déficit de l'année précédente.
- En recettes: les subventions de l'état ou des autres collectivités, le remboursement de la TVA et l'autofinancement qui correspond à l'excédent de la section de fonctionnement.

INVESTISSEMENT					
Dépenses		Recettes			
Dépenses 2021	359 529 €	Recettes 2021	446 585 €		
Déficit 2020 reporté	276 953 €	Autofinancement 2021	189 897 €		
Total	636 482 €	Total	636 482 €		

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVOIENT ENTRE AUTRES :

- La numérotations des rues
- Le parc informatique de la commune
- Des clôtures
- Le logiciel « cantine-garderie »
- Des tablettes numériques pour les écoles
- La reprise du terrain de football
- Un défibrillateur au Chambon

- Les allées en enrobés au cimetière
- L'éclairage public :
 - remplacement d'appareils : RD 680 Rue de la Croix Blanchot
 - un nouvel appareil à la Croix Blanchot
- La réfection du pont des Mouilles et chemin du Chevernet
- L'acquisition d'une tondeuse-broyeuse...

Un budget pour le cabinet médical

a été créé lors de la séance du Conseil municipal du 15 avril 2021.

Celui-ci s'équilibre à 7 330 € pour le fonctionnement et à 752 194 € pour l'investissement.

Les dépenses principales liées à la construction du bâtiment :

Études diverses, architecte, maître d'œuvre : 98 515 € HT

Démolition: 23 382 € HT
Concessionnaires: 11 722 € HT

- Assurances : 5 168 € - Construction : 478 969 € HT

Le budget micro-crèche

s'équilibre à 177 701 € pour le fonctionnement et à 161 755€ pour l'investissement.

En dépenses de fonctionnement : 20 600€ pour les charges générales,8801€ pour le virement à la section d'investissement et 148 300€ pour les charges de personnels qui constituent quasiment l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

En recettes de fonctionnement : 13 811€ du résultat d'exploitation reporté, 26 500€ de facturation aux parents et 13 7390 € émanent des différentes collectivités dont 86 989 € de la CAF.

En dépenses d'investissement: 117628€ du solde d'exécution de la section d'investissement, 1 200 € pour des intégrations de frais d'études, 25 000€ pour les immobilisations corporelles et 17927 € d'aménagement extérieur constituent les dépenses.

En recettes d'investissement : 8 801€ du virement de la section d'exploitation, 1 200€ d'intégration de frais d'étude, 143 129 € d'apurement de la dette et de récupération de FCTVA, ainsi qu'une subvention de 8 625€ de la CAF constituent l'ensemble des recettes.

Le budget du lotissement de la Croix Jeangoux

a été clos et les sommes restantes affectées au budget principal de la commune.



VIE MUNICIPALE

ÉLECTIONS

CALENDRIER ÉLECTORAL 2022

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

• Premier Tour: dimanche 10 avril 2022

• Second Tour: dimanche 24 avril 2022



ÉLECTION LÉGISLATIVES

Les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, deux possibilités :

- 1 En mairie, muni d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile.
- 2 En ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 cette adresse permet également de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022





Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de la commune.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE.

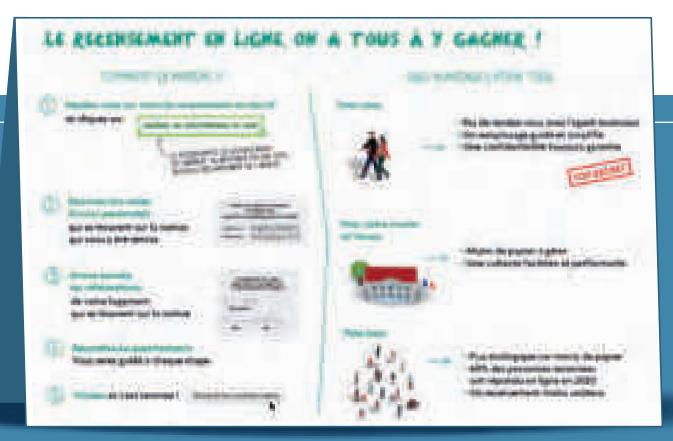
Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.



LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS :

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.



En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Le recensement de la population est gratuit.

Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : Répondez par internet comme 60 % des personnes recensées.

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. En 2022 nos agents recenseurs seront Mmes Françoise GUERRIER, Alexia MICHEL et Adeline SZEZEPANIAK.

Toutes les informations sont disponibles sur le site :

WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOLFR

SALLES COMMUNALES

TARIFS DES LOCATIONS 2022





GRATUITE POUR LES ASSOCIATIONS COMMUNALES ET POUR LES RÉUNIONS DE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES.

AUTRES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES : 163 € PAR JOUR

PARTICULIERS DE LA COMMUNE : 65 € PAR JOUR

PARTICULIERS EXTÉRIEURS : 108 € PAR JOUR

FORFAIT MÉNAGE MAL EFFECTUÉ: 55 €



SALLE DES FÊTES HÉLÈNE VAILEAU 24 RUE DU BOURG

PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

1 JOURNÉE SANS CHAUFFAGE : 141 €
2 JOURNÉES SANS CHAUFFAGE : 228 €
1 JOURNÉE AVEC CHAUFFAGE : 173 €
2 JOURNÉES AVEC CHAUFFAGE : 293 €

PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS EXTÉRIEURS

1 JOURNÉE SANS CHAUFFAGE : 195 €
2 JOURNÉES SANS CHAUFFAGE : 293 €
1 JOURNÉE AVEC CHAUFFAGE : 249 €
2 JOURNÉES AVEC CHAUFFAGE : 379 €

FORFAIT LAVE-VAISSELLE : 49 €
FORFAIT VAISSELLE : 43 €
FORFAIT MÉNAGE MAL EFFECTUÉ : 55 €

CONCESSIONS

CIMETIÈRE

 DURÉE
 2M²
 4M²

 50 ANS
 228 €
 454 €

 30 ANS
 163 €
 324 €

 15 ANS (Renouvellement)
 87 €
 173 €

CONCESSIONS

COLOMBARIUM

DURÉE

15 ANS 206 €

TABLES ET BANCS

LES HABITANTS DE LA COMMUNE ONT POSSIBILITÉ DE LOUER DES TABLES ET DES BANCS

DIMENSIONS: 2,2 X 0,67 M

1€ LE BANC OU LA TABLE

MINIMUM DE 8€ FACTURÉS

Les demandes doivent être effectuées avant le mardi précédent le week-end concerné.

DROITS DE PLACE POUR LE MARCHÉ

1,10 € LE MÈTRE / JOUR



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mathéys, Nolan, Pierrot SPINATO né le 31/01/2021 Ethan DE OLIVEIRA VAISON né le 08/04/2021 Emma, Janine, Henriette EVRARD née le 15/06/2021 Roxane BEAUFARON née le 09/07/2021 Axel GIEN né le 19/07/2021 Adriàn SÉRÈS né le 31/07/2021 Jane PORTRAT née le 08/08/2021 Mathis Anthony LABILLE né le 17/12/2021











BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Mathis MARTIN né le 21/10/2020







MARIAGE

Loïc MARGUERON et Claudie, Audrey ANDRIOT Le 24/07/2021

DÉCÈS

Vittoria CECCON, veuve CARBONI, le 07/01/2021

Fernand LABAUNE, le 02/02/2021

Marcelle DESAUTEL, veuve BUFFENOIR, le 14/02/2021

Georgette Jeanne Marie CHARMEAUX, veuve LEGRAND, le 19/02/2021

Thérèse LEQUIN, veuve PERRIAUD, le 19/02/2021

Michel LE ROLLAND, le 20/02/2021

Jean Henri BUFFENOIR, le 27/02/2021

Martine DESMERGER, veuve BRUGNIAUX, le 28/02/2021

Robert BAILLEAU, le 22/03/2021

Henri GENEVOIS, le 21/08/2021

Marguerite BOURY, veuve LAMBŒUF, le 13/09/2021

Raoul CAMEAU, le 15/09/2021

Jeanne Antoinette SOTTY, veuve RIVIÈRE, le 19/10/2021

Madeleine JAULT, veuve VAILLEAU, le 19/10/2021

Ginette Henriette Alice DELARUE, veuve JOLIVOT, le 15/12/2021

Andrée HIVAR, née GENDROT, le 21/12/2021

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES MAIRIE

Lundi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 Mardi • Jeudi • Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 Mercredi • Samedi de 8h à 12h

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Lundi et vendredi de 8h30 à 11h45, Mercredi de 13h30 à 17h30 Samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 Fermée les mardis, jeudis, dimanches et jours fériés

HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

Lundi et mercredi de 14h à 17h, Mercredi de 14h à 17h (pendant les vacances scolaires) Tél. : 03 85 78 28 87

ÉCOLE MATERNELLE

Tél.: 03 85 78 27 05 **ÉCOLE PRIMAIRE**

Tél.: 03 85 78 24 87

MICRO-CRÈCHE Tél.: 03 85 57 96 09

HORAIRES GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h (Uniquement pendant les périodes scolaires). Tél.: 06 38 68 02 71

N° Vert CUCM 0800216316

HORAIRES AGENCE POSTALE

Lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 Samedi de 9h à 11h30 Levée du courrier à 12 h du lundi au vendredi, à 11h15 le samedi Tél.: 03 85 78 21 87

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

BRUGIERE Didier Rue des Perrelles Tél.: 03 85 78 20 15

CABINET MÉDICAL

23 rue du Bourg Docteur Bernard Notteghem, médecin généraliste Tél.: 03 85 78 25 86

Laure Mermet-Bouvier, pédicure podologue Tél.: 09 81 34 47 08 Cécile Laplante,

diététicienne-nutritionniste Tél.: 07 77 96 61 35

Caroline Camiolo, psychopraticienne Tél.: 07 81 32 89 47

Anne Chagniot et Stéphanie Auclair

infirmières libérales Tél. : 06 76 10 24 71

KINÉSITHÉRAPEUTE

Noémie TOURNEAU 1, Place de la Fontaine Tél.: 03 85 78 37 59

PHARMACIE

BOUILLOT-MICHON Anne-Marie 15, Place de la Fontaine Tél.: 03 85 78 20 09

NUMÉROS UTILES

SAMU 15 POMPIERS 18 POLICE 17

S.O.S. MAINS

Tél.: 03 80 55 55 55

CENTRE ANTIPOISON (LYON)

Tél.: 04 72 11 69 11

S.N.C.F.

Tél.: 03 86 93 61 56 Horaires et informations www.voyages-sncf.com www.ter-sncf.com

S.P.A. REFUGE

Tél.: 03 85 78 32 97 32, rue Jean Lafoy Marmagne Ouvert tous les jours de 14h à 17h sauf dimanches, jeudis et jour fériés.

URGENCE SÉCURITÉ GAZ

Tél.: 0800 47 33 33

VEOLIA

Tél.: 0810 000 777

112 numéro prioritaire sur les téléphones portables, il fonctionne également avec les téléphones fixes, vous serez redirigés vers les POMPIERS OU LE S.A.M.U.

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES AU 23-11-2021 À MARMAGNE Adresse Téléphone **Portable** Nom prénom 17, chemin des Camuzeaux 06 67 98 32 86 **DELMAS Brigitte** 03 85 78 28 54 **LACOUR Yvette** Lieu-dit Visigneux 03 85 78 28 08 06 09 68 78 96 Lieu-dit Les Jarraux RIZARD Véronique 03 85 78 36 82 06 77 47 60 28

Vous êtes nouvellement agréée ou pas encore inscrite sur la liste, veuillez contacter la Mairie aux heures d'ouverture.

En cas d'impossibilité d'accueil de votre enfant par les assistantes maternelles de Marmagne, une convention permet son accueil par les services petite enfance du Creusot, Montchanin et Torcy. Cependant, dans le cadre de cette convention, ces communes nous factureront la somme de 1€ par heure et par enfant. C'est ce montant que vous aurez à rembourser comme délibéré par le conseil municipal du 24/09/2013.

TRIBUNE LIBRE

LE MOT DE LA MAJORITÉ «AGIR ENSEMBLE POUR MARMAGNE»

Un an, c'est le temps qu'il aura fallu pour construire le cabinet médical. Ce n'est pas sans une certaine fierté que nous voyons la concrétisation de ce projet ambitieux, démarré par l'équipe municipale précédente. Il était effectivement impératif, pour ces deux mandatures, de lutter contre la désertification médicale et de proposer une structure permettant d'accueillir des professionnels de santé de proximité. Le cabinet médical fraîchement mis en service, nous nous orientons déjà vers d'autres projets.

Comme annoncé dans notre profession de foi, nous avons entamé la réflexion sur un nouveau lotissement. Le projet a été présenté à l'ensemble des conseillers municipaux lors d'une réunion de travail et a reçu une adhésion unanime.

Toutefois, ce projet ayant pour conséquence directe l'arrivée de nouveaux habitants, il faut vérifier notre capacité structurelle. Notre école est capable d'absorber plus d'enfants, il n'en va pas de même de notre restaurant scolaire. Sa construction, également annoncée dans notre profession de foi doit voir le jour en parallèle du projet de lotissement. Son emplacement ne demandant pas grande réflexion (la commune étant propriétaire du terrain jouxtant l'école), il conviendra toutefois de se pencher sur son financement. En effet, il n'est pas envisageable que cette construction impacte le prix du repas facturés aux familles et il nous faudra donc rechercher des subventions ou des financements raisonnables

Nous devons également porter notre réflexion sur le mode de préparation des repas qui a une conséquence sur le coût de la construction et sur le coût de fonctionnement à court et long terme.

Ce n'est donc pas un mais deux chantiers que nous devrons mener de front. 2022 sera donc une année tournée vers l'avenir. Notre équipe est fortement motivée par l'aboutissement de ces deux projets.

LE MOT DE LA MINORITÉ «MARMAGNE, BIEN VIVRE DANS LA PROXIMITÉ»

Cette année 2021 qui s'achève a été encore marquée par la pandémie de Covid 19, mais cela ne nous a pas empêché de jouer à plein notre rôle d'élus de la minorité municipale. Nous avons accompagné nos collègues de la majorité sur les grands dossiers qui concernent notre commune comme la construction de la maison médicale, le fonctionnement des services relevant de la municipalité... Nous sommes présents aux différentes commissions et conseils municipaux, ces derniers étant désormais diffusés en direct sur le Facebook de la commune.

Vous êtes nombreux à nous solliciter régulièrement pour vous accompagner face aux problèmes que vous rencontrez qui touchent aux affaires communales. Nous sommes là pour porter votre voix et faire en sorte que la municipalité l'entende. Nous avons alerté sur l'état de certains chemins qui sont particulièrement dégradés. Les travaux sont en cours pour les refaire. Nous avons alerté sur le manque d'entretien des arbres dont certains

menacent de faire rompre les lignes électriques et téléphoniques dans les hameaux. Il appartient au Maire de veiller au bon entretien des arbres afin de prévenir tout risque de rupture des lignes et d'assurer l'équité entre nos concitoyens pour l'accès à l'électricité, au téléphone et à Internet. Nous espérons que le Maire fera correctement et avec diligence son travail sans que nous soyons dans l'obligation de le contraindre comme nous avons dû le faire pour la diffusion sur les réseaux sociaux des conseils municipaux ou encore faire fermer la décharge sauvage de Visigneux.

Nous arrivons en 2022 avec l'espoir que la crise sanitaire du Covid 19 soit définitivement derrière nous. Vous pouvez compter sur nous pour accompagner la vie municipale de notre commune et œuvrer pour le mieux-être de tous.

Ivan KHARABA - Estelle BORGES - Evelyne OCCELLY

MAISON 130 M²,
3 CHAMBRES
ET SURTOUT UNE VUE
IMPRENABLE SUR LA
CABANE D'ANAÏS.





C'est parce que nos conseillers sont à votre écoute que chez CENTURY 21, nous vous trouvons le bien qui vous va vraiment bien.

CENTURY 21

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY21 de la Verrerie - 87, Rue Foch - 71200 LE CREUSOT 03 85 73 08 66 - immo.lecreusot@century21.fr